



## 53<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

### Dialogue interactif avec la Commission internationale indépendante chargée d'enquêter dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et en Israël

#### Intervention du Luxembourg

Genève, le 20 juin 2023

Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Ma délégation remercie la Commission internationale indépendante pour son rapport et réitère son appel à toutes les parties de coopérer pleinement avec elle.

Le Luxembourg est profondément préoccupé par les restrictions de l'espace de la société civile en ligne et hors ligne, dans le Territoire palestinien occupé et en Israël, et le harcèlement et les attaques contre des journalistes, des défenseurs des droits humains et des ONG.

Nous condamnons la stratégie du gouvernement israélien visant à délégitimer les organisations de la société civile palestinienne en les qualifiant de terroristes, et à réduire leur financement en exerçant des pressions sur les donateurs internationaux. Nous demandons au gouvernement de ne plus recourir aux ordonnances militaires pour limiter les rassemblements, ni aux détentions administratives de longue durée des défenseurs des droits humains palestiniens. En tant que puissance occupante, Israël a l'obligation de protéger les défenseurs des droits humains contre des attaques des colons et mettre fin à l'impunité généralisée. Toutes les formes de harcèlement et de violence arbitraire contre la société civile, y compris par les forces de sécurité israéliennes, doivent cesser.

Le Luxembourg condamne la répression exercée sur l'espace civique par l'Autorité palestinienne et par les autorités de facto à Gaza, notamment envers les défenseuses des droits humains et les militants pour les droits des personnes LGBTIQ+.

Madame, Messieurs les Commissaires,

Quelles sont, selon vous, les causes profondes derrière les restrictions croissantes de l'espace de la société civile que vous décrivez dans votre rapport ?

(255 mots – 1m30s)